



Procès-verbal de l'assemblée générale 2017 du 29 mai 2017 à Nyon

Adopté lors de l'assemblée générale du 23 mai 2018 à Nyon

1. Discours de bienvenue du Président:

Après le discours de bienvenue du Président, disponible sur le site www.rivespubliques.ch – rubrique ASSEMBLÉES/P.V., on passe à:

2. L'approbation du Procès-verbal de l'AG 2016

est faite à l'unanimité (sans abstentions). Il est disponible sur le site www.rivespubliques.ch – rubrique ASSEMBLÉES/P.V.

3. Rapport de trésorerie et adoption des comptes 2016:

Le comptable, M. Charles Zurmuehle, explique les comptes et la bonne situation financière de l'association par rapport aux besoins actuellement connus.

Un membre demande quelles sont les procédures juridiques en cours et le Président informe brièvement l'assemblée sur les quatre affaires pendantes au Tribunal cantonal, soit 2 pour Mies et 2 pour Tannay et la grande probabilité que nous serons obligés de solliciter le TF pour lutter pour la reconnaissance de notre droit de recours.

Il est également demandé que lors des prochaines AG les coûts juridiques budgétés soient présentés.

Le Président lit le rapport des vérificateurs des comptes, ceux-ci étant malheureusement absents pour raisons familiales.

Les comptes, ainsi que le rapport des vérificateurs des comptes sont approuvés à l'unanimité (sans abstentions). Le bilan et le rapport des vérificateurs des comptes sont disponibles sur le site www.rivespubliques.ch – COMPTES/BILANS.

Le Président remercie très chaleureusement le comptable, M. Charles Zurmuehle et les vérificateurs Mme Meryl Pelerin et M. Philippe Vuagnoux pour leur important travail.

4. Rapport d'activités du comité de novembre 2016 à fin mai 2017:

Le Président annonce avec grande satisfaction l'énorme travail fourni par RP TESSIN et leurs résultats très encourageant obtenus. Entre autres, le reportage télévisé extraordinaire d'env. 2 h de la TSI, traitant d'une manière très révélatrice la monstrueuse privatisation illicite des rives des lacs tessinois. Le Président en projette un extrait.

Ensuite le Président présente des Lignes directrices ainsi que les Dispositions transitoires du projet actuel pour les Initia-Rives populaires cantonales, et éventuellement pour une ultime Initia-Rives fédérale, ceci en énumérant brièvement les étapes principales.

Confronté à un désaccord concernant la limitation de l'Initia-Rive aux lacs Suisses uniquement (excluant les cours d'eau), le Président explique en détail (en français et en allemand) le raisonnement surtout juridique/politique et stratégique. Il demande ensuite à l'assemblée de voter sur ce choix important, soit de limiter nos Initia-Rives au libre accès des rives lacustres. Le résultat porte finalement sur l'acceptation globale à l'exception d'un seul non et d'une abstention.

Pour nous éviter de procéder à un fastidieux triage des points sensibles, surtout d'un point de vue stratégique, le comité a décidé de maintenir l'abandon dans notre publication d'informations détaillées concernant nos activités, à l'exception de celles qui ont été communiquées aux médias (voir www.rivespubliques.ch rubrique ACTIONS), c'est à dire couvertes par eux, donc de surtout nourrir/maintenir notre impressionnant «miroir de presse» www.rivespubliques.ch rubrique PRESSE /MEDIA.

5. Actions prioritaires futures:

Le Président reconfirme à l'Assemblée que nos objectifs prioritaires restent la lutte pour la reconnaissance de notre droit de recours par le TC et, encore mieux, par le TF, ainsi que la prospection renforcée de fonds.

6. Réélection du comité selon Art. 20.9) des statuts

Le Président revient sur les exigences administratives de remplacer feu Victor Ruffly, et propose Madame Anne Chaudieu pour reprendre la Vice-présidence de l'Association ainsi que la fonction de membre au Conseil de la Fondation. L'assemblée accepte cette proposition par vote, à l'unanimité et sans abstention.

7. Discussion:

Madame Anne Chaudieu présente la pétition qu'elle a initiée et dirigée pour promouvoir le libre accès aux rives du lac à Versoix, action qui a été largement couverte par les médias.

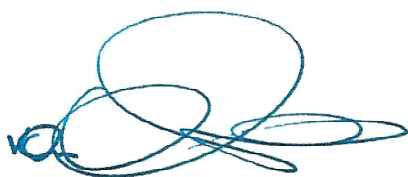
Nos homologues français «LE LAC POUR TOUS» parlent de leur carte des Rives du Léman avec une présentation sur l'écran.

8. Propositions individuelles:

Le comité n'a reçu aucune demande écrite dans les 7 jours précédant l'assemblée, délai requis par nos statuts.

9. Décharge du comité pour l'année 2016:

La décharge est votée à l'unanimité (sans abstention) et la séance est levée à 22h15.



Pour le comité: Victor von Wartburg, Président fondateur